

Remise du
Prix de la Citoyenneté
de la Fondation P&V

2010



FONDATION P&V

*émancipation participation
citoyenneté solidarité*



FONDATION P&V

*émancipation participation
citoyenneté solidarité*

Prix de la Citoyenneté 2010

CONTENU

Le Prix de la Citoyenneté 2010	p. 5
Les membres du jury	p. 6
La Fondation P&V	p. 7
Les lauréats	
Jacqueline Rousseau Adeppi	p. 10
- Derrière les barreaux, une école qui ne ferme jamais - A l'ombre des prisons	
Guido Verschueren Prison de Louvain	p. 20
- Louvain-Centrale, une prison qui veut ouvrir des portes - Louvain-Centrale	
L'artiste Fabienne Claesen	p. 32
Le photographe Frédéric Pauwels	p. 34



Prison Centrale de Louvain.

La salle aménagée pour les visites des enfants des détenus. Des jeux et des animations sont prévus. Les visites se passent à la cafetaria.

LE PRIX DE LA CITOYENNETE

Professeur Mark Elchardus, Président de la Fondation P&V

C'est la sixième fois que la Fondation P&V décerne le Prix de la Citoyenneté. Ce prix récompense des personnes, associations ou initiatives qui embrassent de manière exemplaire, les missions de la Fondation et qui donnent ainsi forme à ses idéaux : œuvrer pour une société de citoyens actifs et engagés qui agissent pour le bien-être et le bonheur des autres et qui contribuent à la construction d'une société plus juste, tolérante et respectueuse de chacun.

La Fondation a invité une soixantaine de personnes issues de différents secteurs à proposer des candidats pour le Prix. Nous obtenons ainsi une liste de nominés. Nous sélectionnons ensuite les noms de ceux qui ont été cités au moins deux fois pour les proposer aux délibérations du jury. Celui-ci s'est réuni en juin dernier pour choisir le ou les lauréat(s) 2010.

Les lauréats 2010 sont deux personnes qui travaillent quotidiennement au sein des prisons, un milieu particulièrement dur et difficile. Régulièrement les médias nous en parlent en termes négatifs et sensationnels : grèves, évasions, surpopulation... mais rarement de ce qui est fait de positif pour donner aux détenus une meilleure chance de réintégrer un jour notre société.

Le jury, à travers les deux lauréats du Prix de la Citoyenneté 2010, veut sensibiliser l'opinion publique au sens de la détention. Protéger le citoyen honnête, punir les auteurs d'actes délictueux et faire baisser la criminalité sont les missions reconnues de la prison mais nous oublions trop souvent cet autre objectif crucial qui est de veiller à la réinsertion des détenus et de tout mettre en œuvre pour éviter les récidives. Le détenu est un citoyen, privé de liberté durant un temps donné, appelé à réintégrer un jour la société ! En 2005, une loi de principe a été votée pour encourager cette philosophie. Où en est-on dans sa mise en œuvre sur le terrain ?

En 1981, Jacqueline Rousseau et quelques autres, conscientisés par le fait que les détenus sont généralement sous-scolarisés, décident de créer l'ADEPPI (Atelier d'Education Permanente pour Personnes Incarcérées) avec pour objectif de leur apporter savoirs et compléments culturels pour les préparer et les aider à réintégrer au mieux la société à leur sortie de prison. Cette association a été la première en Belgique à

Mark Elchardus est professeur de sociologie et président du groupe de travail en sociologie à la VUB (Vrije Universiteit Brussel). Outre sa carrière académique, il est actif dans la société civile. Il est notamment Président de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes en Flandre et Président de la Fondation P&V.



5

donner des formations en prison; pionnière, elle a donné l'exemple à de nombreuses autres organisations. Elle compte aujourd'hui 33 enseignants et animateurs qui interviennent dans 11 établissements pénitentiaires à Bruxelles et en Wallonie. Elle fêtera en 2011 ses 30 ans.

La prison de Louvain fête cette année ses 150 ans. Depuis sa fondation en 1860, elle est régulièrement citée en exemple. Guido Verschueren en est le directeur depuis 1979. Il y habite et veille à y faire respecter les valeurs de tolérance, de solidarité, d'émancipation. Il considère chaque détenu avec humanité, il favorise les formations, les activités culturelles et religieuses, le travail et les liens avec la famille, les proches et avec l'extérieur. Il tâche avec ses collaborateurs, les nombreux bénévoles et les associations qui travaillent à la prison de Louvain de faire de la peine ce qu'elle devrait être ; une protection de la société, un moyen de repousser la criminalité mais aussi une occasion pour encourager une réinsertion complète et définitive de chaque détenu.

Nous entendrons les témoignages de ces deux lauréats ainsi que de deux personnalités qui ont accepté avec enthousiasme de nous les présenter:

Laurence Bovy, chef de cabinet de la Ministre Onkelinx a participé à la réunion du jury durant laquelle elle a ardemment défendu la candidature de notre lauréat francophone. Nous lui avons donc demandé de faire l'éloge de Jacqueline Rousseau et de l'Adeppi.

Pour Guido Verschueren, nous avons fait appel à une autre femme qui s'est toujours intéressée aux prisons. Kristien Kloeck a notamment travaillé pour le Ministre de la Justice à la loi de principe de 2005 qui revoit en profondeur le système carcéral. Elle dirige à présent l'association Child Focus.

Les lauréats recevront chacun une sculpture de l'artiste Fabienne Claesen.

Nous avons été interpellés en tant que responsables de la Fondation P&V qui lutte contre l'exclusion des jeunes et dont les actions visent généralement à faire participer les jeunes à la construction d'une société plus solidaire et tolérante, par le fait que 75 pourcents des détenus ont moins de 35 ans et que leur moyenne d'âge est de 25 ans. Malgré toutes les actions et stratégies de préventions mises en place, le nombre de jeunes qui aboutissent en prison est de plus en plus grand et la plupart récidivent. Le travail qu'accomplissent nos deux lauréats est aujourd'hui plus que jamais nécessaire. Nous espérons que leur exemple sera suivi, encouragé et développé.

LES MEMBRES DU JURY

Prix de la Citoyenneté 2010

Mark ELCHARDUS

Président - Fondation P&V

Frédéric BOVESSE

Médiateur - Région wallonne

Laurence BOVY

Chef de Cabinet – Ministre Laurette Onkelinx

Alain CLAUWAERT

Président de la Centrale Générale – FGTB

Nele CORNELIS

Collaboratrice - Fédération des Organisations
d'Education Permanente

Jozef DEWITTE

Directeur - Centre pour l'Egalité des Chances
et la Lutte contre le Racisme

Jacques FOREST

Président - Groupe P&V

Jean-Pascal LABILLE

Secrétaire Général - UNMS

Annette LEGAYE

Responsable du Service Egalité et Diversité - FOREM

Philippe MARCHAL

Directeur adjoint – Les Territoires de la Mémoire

Guy PEETERS

Secrétaire Général - NVSM

Guy REDIG

Conseiller - Gouvernement flamand

Marnic SPELTDOORN

Administrateur délégué - Fondation P&V

Hubert VAN HUMBEEK

Senior writer - Knack

Frank VAN MASSENHOVE

Président - SPF Sécurité sociale

Georges VERCHEVAL

Vice-Président – Culture et Démocratie

Hilde VERNAILLEN

Vice-Présidente – Comité de Direction Groupe P&V

Martin WILLEMS

Membre du Comité de Direction – Groupe P&V

Walter ZINZEN

Journaliste



Le Groupe P&V Assurances, né du mouvement coopératif, crée en 2000 la Fondation P&V et en est le mécène principal. Celle-ci agit en toute indépendance et s'est donné pour mission de lutter contre l'exclusion sociale des jeunes. En se basant sur les principales valeurs de l'économie sociale, la Fondation met l'accent sur la participation active, l'autonomie et la responsabilité sociale des jeunes. En 2006, la Fondation P&V est reconnue comme Fondation d'utilité publique.

La Fondation P&V au service des jeunes !

Érigée sur des principes fondateurs de solidarité, d'émancipation, de participation et de citoyenneté, la Fondation P&V a fait de la lutte contre l'exclusion des jeunes son fer de lance. Elle entend accompagner les jeunes dans les divers aspects de la vie en société. Leur donner des outils appropriés et les impliquer activement constitue une aide précieuse pour mener leur barque dans le monde d'aujourd'hui.

L'objectif de la Fondation P&V est donc de mettre à la disposition des jeunes un arsenal de moyens sollicitant leurs compétences et leurs opinions. Elle s'attelle à éveiller les jeunes à la solidarité, à développer leur esprit citoyen en les amenant à exprimer leurs idées, à collaborer et à se respecter tout en les responsabilisant. Les jeunes étant les adultes de demain, le rôle de la Fondation P&V consiste à accroître leurs chances d'épanouissement à travers des projets qu'ils plébiscitent directement et auxquels ils participent activement.

Le nouveau projet national que la Fondation P&V a lancé en 2010 vise à encourager l'expression, la créativité, l'esprit critique et la responsabilité sociale des jeunes. Il les interroge sur leur futur et veut les amener à exprimer leurs craintes, leurs espoirs, leurs projets et leur vision de l'avenir. Plus d'une centaine de jeunes de 16 à 26 ans ont répondu à la question : « Comment je vois mon univers en 2030 ? ». Leurs visions du monde en 2030 sont publiées sur le site www.go2030.be. Un jury de jeunes a sélectionné deux lauréats dont les synopsis inspireront chacun une production artistique d'envergure qui sera largement diffusée. Le lauréat francophone fera l'objet d'un film de fiction réalisé avec des jeunes et des habitants d'un quartier multiculturel à Schaerbeek. Tandis qu'en Flandre, les jeunes de 5 villes du Limbourg choisiront un mode d'expression qui leur est propre pour réaliser une œuvre collective monumentale et multimedia. La mise en œuvre de ces productions artistiques feront l'objet de documentaires.



2005
Fadéla Amara &
Job Cohen



2006
Wannes Van de Velde
Jean-Pierre & Luc Dardenne

Un réseau européen de fondations de l'économie sociale

Afin de donner une dimension européenne à ses actions, la Fondation P&V a contribué à la création d'un réseau européen de fondations, toutes issues de l'économie sociale, et guidées par l'idéal d'une citoyenneté démocratique, indépendante et responsable : Le Pôle Européen des Fondations de l'Economie Sociale (PEFONDES).

Créé en 1999, PEFONDES a mené de nombreux projets soutenus par la Commission Européenne, tant sur le plan de l'intégration économique et sociale des jeunes que sur le dialogue interculturel. La Fondation P&V a choisi d'aborder le dialogue interculturel et la diversité linguistique dans un but de dépassement des clivages, d'encouragement du dialogue entre néerlandophones et francophones. Une cinquantaine de citoyens ont été réunis à plusieurs reprises pour échanger des histoires positives et négatives en lien avec la thématique. Cette méthode s'est avérée très fructueuse. Un guide pratique présentant les conclusions du projet européen a été publié

et un livre sur le projet belge intitulé « Un pays / 2 langues » édité par Lannoo Campus sortira en librairie en février 2011.

PEFONDES vient de lancer son premier Prix Européen «Pour l'emploi des jeunes dans l'Economie Sociale». Une entreprise d'économie sociale recevra un Prix de 10.000 EUR et un projet de création d'entreprise d'économie sociale recevra un Prix de 8.000 EUR ainsi que le financement de l'aide à la création de l'entreprise (www.europeanprize-pefondes.eu).

www.pefondes.eu



Un Prix de la Citoyenneté porteur de valeurs

Pour souligner son idéal de citoyenneté, et lui donner davantage d'écho, la Fondation P&V organise annuellement son Prix de la Citoyenneté. Elle le décerne à des personnalités, initiatives ou organisations belges ou étrangères qui ont contribué de manière exemplaire à construire une société plus ouverte, démocratique et tolérante.

Fadéla Amara (fondatrice de l'association « Ni Putes Ni Soumises ») et Job Cohen (bourgmestre d'Amsterdam) ont été les premiers à recevoir le Prix de la Citoyenneté en 2005.

En 2006, les lauréats étaient le chanteur, écrivain et artiste plasticien Wannes Van de Velde et le duo de réalisateurs Jean-Pierre et Luc Dardenne.

La militante sénégalaise pour les droits de l'Homme Khady Koita, présidente du Réseau Européen pour la Prévention et l'Eradication des Mutilations Génitales Féminines et auteure du livre "Mutilée" a reçu le Prix en 2007.

C'est un duo féminin qui a été lauréat en 2008 : Jeanne Devos,

activiste des droits de l'homme et fondatrice du National Domestic Workers' Movement (NDWM) et Simone Susskind, présidente d'Actions dans la Méditerranée.

En 2009, ce sont deux associations belges qui ont été récompensées pour leur travail en faveur du dialogue interculturel et de l'éducation à la citoyenneté : Kif Kif et Les Territoires de la Mémoire.



LES LAUREATS

**Jacqueline Rousseau
ADEPPI**

Entretien réalisé par Annick Hovine

Derrière les barreaux, une école qui ne ferme jamais

L'Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées entre en prison pour la première fois en novembre 1981. Près de 30 ans plus tard, l'Adeppi est plus que jamais présente, avec cahiers et stylos, dans 11 établissements pénitentiaires de Wallonie et de Bruxelles. Rencontre avec Jacqueline Rousseau, fondatrice de l'association, et Jean-Pierre De Greef, coordinateur, qui se définissent simplement comme des enseignants en prison.

Pourquoi l'éducation en prison n'est même pas celui du primaire, reste-t-elle une priorité?

Pour nous, la nécessité d'enseigner en prison est une évidence parce que le niveau scolaire général y est vraiment très bas. Dans la plupart des cas, les détenus viennent de familles très pauvres et leur parcours scolaire a été un échec. En 2001, une enquête sur la provenance sociale et le niveau scolaire des détenus en Belgique a montré que 75 pourcents d'entre eux n'avaient aucun diplôme ou uniquement le CEB (le certificat d'études de base), contre 25 pourcents dans la population générale. Les chiffres sont un peu meilleurs aujourd'hui, mais pas la réalité... Nous avons des élèves qui ont fini le secondaire inférieur mais qui ont en fait un niveau qui

n'est même pas celui du primaire.

Le constat est-il le même pour la formation professionnelle?

Oui. Les diplômés de la filière professionnelle ont un niveau réel inférieur à leur diplôme dans une forte proportion. Beaucoup ont des difficultés pour écrire correctement et calculer. Pour comprendre ce qu'ils écrivent, il faut décrypter, lire à voix haute. On imagine mal qu'ils puissent rédiger un CV et postuler un emploi. D'autant que leur passé professionnel, ce sont des petits boulots au noir. Beaucoup n'ont eu que des activités non déclarées et n'ont donc pas droit au chômage. Il y a vraiment une carence énorme de formation et une corrélation entre le manque de



formation et la délinquance. Si on ne veut pas qu'un pan entier de la population de jeunes soit définitivement écarté de la société, il faut au moins que le temps passé en prison serve à quelque chose.

Il faut le mettre à profit pour faire du rattrapage social?

Oui, si on envisage l'incarcération comme un moment de réhabilitation et si on ne veut pas faire des détenus des emmurés vivants. L'éducation et la culture entrent forcément en ligne de compte.

Le contexte carcéral se prête-t-il à ces activités de formation?

C'est difficile... La nouvelle loi de principes sur le statut juridique des détenus, qui date de 2005, leur demande de prouver qu'ils veulent se réinsérer et préparer leur retour dans la société. Mais

beaucoup d'entre eux, qui sont pourtant désireux de suivre des cours, n'y arrivent pas parce qu'il n'y a pas de locaux disponibles dans les établissements pénitentiaires, parce qu'il manque de formations ou qu'on leur refuse de les suivre...

Existe-t-il des critères de sélection?

Les directions des prisons ont leur mot à dire sur qui peut ou pas venir aux cours: on ne prend pas les détenus qui ont plusieurs rapports disciplinaires, ceux qui ont commis des faits de violence, ceux qui se sont révoltés au cours de leur arrestation... Dans certaines prisons, il y a une très forte sélection. Parfois, c'est tellement difficile que c'est un obstacle quasi infranchissable.

Quel type de formations proposez-vous?

L'Adeppi ne donne pas de formations professionnelles, mais plutôt des outils qui peuvent mener les élèves vers une formation qualifiante. On fait des remises à niveau en français, en mathématiques. On organise aussi des cours de gestion et d'informatique. On essaie de donner quelques bases indispensables qu'ils n'ont pas. Impossible sans cela de réussir les tests d'admission à une formation. Si on veut simplement devenir peintre mais qu'on n'est pas capable de calculer la surface d'un mur, c'est très difficile. Idem pour celui qui veut devenir cuisinier mais qui mélange les centilitres et les décilitres: il ne saura pas suivre une recette. On fait du basique.



Jacqueline Rousseau donnant un cours d'anglais à la prison de St Gilles.

Mais tous les détenus ne sont pas intéressés par une formation...

En prison, on peut vite sombrer dans l'inaction. Il y a des détenus qui passent leur temps de manière pas du tout constructive, affalés devant la télé ou la Playstation. Ils n'arrivent même plus à se lever le matin! C'est complètement absurde et cela va à l'encontre de la réhabilitation. Quand et où apprendront-ils à respecter un horaire pour se rendre à une formation ou à un travail? Il y a une catégorie de détenus qui sont dans un cercle vicieux d'inactivité. Ils s'enfoncent: moins ils en font,

moins ils ont envie d'en faire...

Travaillez-vous aussi avec les prévenus en détention préventive, qui n'ont pas encore été condamnés?

Oui, c'est une volonté de notre part de toucher le plus rapidement possible les détenus avant qu'ils ne s'installent dans cette apathie. Mais c'est plus difficile pour nous: c'est une population mouvante, qui a encore la tête dans le procès à venir. Ils sont moins disponibles psychologiquement et ils peuvent être transférés à tout moment.

Certains détenus se montrent très pressants pour suivre une formation?

Oui, absolument. On reçoit des demandes de gens qui sont très angoissés et qui veulent venir aux cours pour être actifs. On sent chez eux une conscience très grande que leur bagage est mince dans une société très exigeante où il y a beaucoup de chômage. Il y a une grande angoisse derrière les barreaux. Ils savent très bien que ce n'est pas d'abord à eux qu'on va donner un travail

alors qu'ils ont un casier judiciaire, qu'ils ne peuvent pas dire ce qu'ils ont fait au cours des dernières années et qu'ils ne peuvent justifier d'un emploi au clair. Beaucoup sentent cette oppression: il n'y a pas de futur pour eux dehors. Dans les prisons bruxelloises, on assiste pour le moment à une demande très forte de cours de néerlandais et d'informatique. Ce sont clairement des cours qui ont une portée de réinsertion. C'est un devoir de la société de former les détenus.

Comment se déroulent les cours de l'Adeppi en prison?

On travaille par modules et on essaie de constituer des groupes plus ou moins homogènes de maximum 10-12 élèves. L'aspect collectif est riche et on veut le privilégier. Un travail important se fait au sein d'un groupe: il faut respecter un tour de parole, négocier, argumenter... En général, les cours se donnent à raison de 5 à 6 heures par semaine pendant 3 mois. Nous sommes 35 enseignants, tous salariés, dans 11 prisons *. On est tout à fait indépendants par rapport aux directions des prisons: on



n'a pas de comptes à rendre sur l'assiduité, les progrès ou le comportement de nos élèves.

Avez-vous déjà rencontré des problèmes de sécurité?

Il n'y a jamais eu d'incidents graves lors des cours. Jamais un professeur n'a été mis en danger. Le pire qu'on puisse avoir, mais c'est rarissime, ce sont deux détenus qui se battent entre eux.

Quelles sont les règles à suivre pendant les cours?

Les cours se donnent selon un horaire défini. C'est à peu près le même fonctionnement dans toutes les prisons: après 3 absences injustifiées, l'élève est exclus du module. Cela pousse les gens à être réguliers. On demande aux élèves d'être actifs et de s'impliquer dans les cours. La régularité, l'implication, l'activité,

c'est aussi un apprentissage. Les cours ne s'arrêtent pas pendant les vacances. Comme il y a moins d'activité dans les prisons en été, il y a un creux et on profite de locaux libres. L'Adeppi, c'est une école qui ne ferme jamais...

Vous insistez aussi sur la nécessité d'organiser des activités culturelles en prison. Pourquoi?

Il y a une tendance aujourd'hui à mettre d'abord l'accent sur les activités formatrices et porteuses de réinsertion socio-économique et professionnelle. Cela paraît logique, mais le domaine culturel est très important aussi car il permet de créer des liens dans la société. Avant l'incarcération, les temps libres des détenus sont souvent remplis par la vie de délinquance. Il faut couper avec la bande, les fréquentations d'avant et changer de repères. Il faut les remplacer

par quelque chose, mais par quoi? Que vont-ils faire, à la sortie, de leurs loisirs? Les activités culturelles sont une réponse mais elles ne sont malheureusement pas une priorité en prison.

Que représente pour vous le Prix de la Citoyenneté de la Fondation P&V?

On a déjà reçu plusieurs prix, mais celui-ci a un écho particulier puisqu'un des buts de notre association est de faire des détenus des citoyens responsables et conscients de leurs droits. On est très fiers de ce prix: il résume l'objectif de notre travail.

* Namur, Andenne, Mons, Ittre, Tournai, Huy, Marneffe, Nivelles, Saint-Gilles, Forest et Berkenael.



Cours de gestion, donné chaque semaine par l'un des enseignants de l'Adeppi, à la prison de St Gilles.

Prix de la
Citoyenneté 2010





A l'ombre des prisons

Comment décrire les sensations qui vous assaillent lors d'une visite en prison ?

Il y a à voir le béton, les grilles, les couloirs qui n'en finissent pas, l'eau qui suinte sur les murs, les photos des enfants et les posters de femmes nues.

Il y a à entendre le bruit des clés et les claquements répétés, les cris, le grésillement des interphones, les voix télévisées en sourdine.

Il y a à sentir l'odeur de l'humidité, et celle de l'eau de javel, et puis celle du tabac et des hommes mal lavés.

Une fois emprisonné, le détenu perd évidemment sa liberté d'aller et venir, le droit d'exercer des responsabilités vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis des autres, mais aussi de facto la possibilité de poursuivre comme il l'entend sa vie amoureuse et familiale. Bien plus, l'incarcération entraîne bien souvent une dégradation de la situation socio-économique non seulement du détenu mais aussi de sa famille.

Être emprisonné, quelle qu'en soit la raison, est une épreuve terrible ...

Comment, dans un tel univers, fait de solitude, de promiscuité, de contraintes, voire de violence, conserver son identité, sa part d'humanité ?

Comment faire du moment d'incarcération un moment utile pour redémarrer mieux outillé qu'à l'entrée ? Un moment utile aussi pour la société que les détenus sont quasi tous, un jour ou l'autre, appelés à rejoindre ? La question est fondamentale lorsque l'on sait que près de 60 % des détenus n'ont pas terminé l'enseignement secondaire, pour ne prendre que cet exemple.

« L'ignorance [disait Simone de Beauvoir] est une situation où l'homme peut être enfermé aussi étroitement que dans une prison ».

Ajoutons que selon beaucoup d'observateurs attentifs du milieu carcéral, dans la plupart des cas, on sort de prison plus « *inadapté* » encore que lorsque l'on y est entré ...

C'est cette spirale infernale que l'association Adeppi (Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées) et, à sa tête, Jacqueline Rousseau, s'efforcent, modestement mais avec détermination, de mettre en échec depuis près de 30 ans.

Prix de la
Citoyenneté 2010



Active dans les prisons de Saint-Gilles, Forest-Berkendael, Nivelles, Namur, Ittre, Andenne, Huy, Tournai, Marneffe et Mons, l'association Adeppi a fait le pari un peu fou d'introduire en prison l'éducation au sens large et la culture.

Elle y propose des ateliers d'écriture, de percussions, de théâtre, ainsi que des concerts.

Elle tente d'y réhabiliter la notion de créativité.

Elle y édite une brochure, rassemblant les écrits de détenus, dont le titre parle de lui-même : « *Vivement dehors ! Les compagnons de l'impossible* ».

Elle y organise des cours permettant d'obtenir le certificat d'études de base (mathématiques, remise à niveau en ce qui concerne la langue maternelle, etc.) , mais aussi des formations certifiées en informatique, en restauration et cuisine de collectivités, en électricité, en horticulture même.

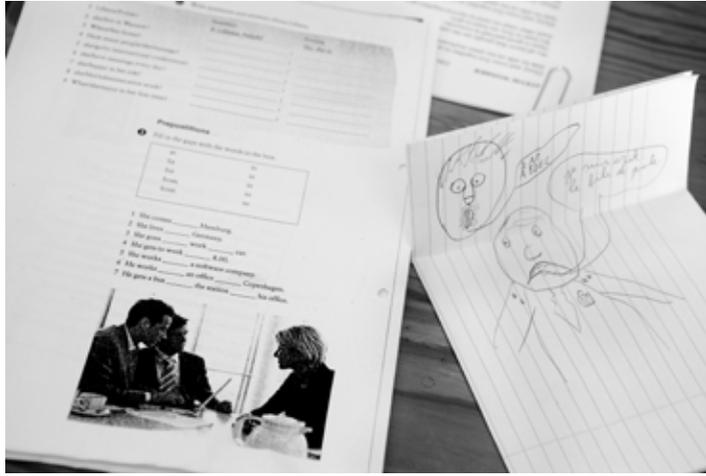
Les résultats en termes de diplôme ne sont bien sûr pas toujours à la hauteur des attentes, tant les obstacles sont nombreux. Mais la présence d'Adeppi apporte sans conteste une étincelle d'humanité et un soupçon d'espoir dans le monde carcéral belge, si méconnu et si négligé.

L'Adeppi fêtera en 2011 son 30ème anniversaire. Elle mérite bien, à cette occasion, un coup de projecteur sur le travail accompli depuis si longtemps à l'ombre des murs de nos prisons.

Laurence Boyv



Prix de la Citoyenneté 2010



**ADEPPI asbl**

Chaussée d'Alseberg 303

1190 Bruxelles

Tél. : 02 223 47 02

Fax : 02 223 47 03

adeppi@skynet.be

www.adeppi.be



LES LAUREATS

Guido Verschueren PRISON CENTRALE DE LOUVAIN

Entretien réalisé par Annick Hovine

Louvain-Centrale, une prison qui veut ouvrir des portes

La prison centrale de Leuven (Louvain) vient de fêter ses 150 ans. Guido Verschueren a dirigé l'établissement pénitentiaire pendant les 31 dernières années, Il est toujours à la tête de cette prison de 350 places, où on pratique une politique de détention respectueuse de la dignité humaine. Il y réside, avec sa femme et ses trois enfants, dans le logement de fonction réservé au directeur. Rencontre.

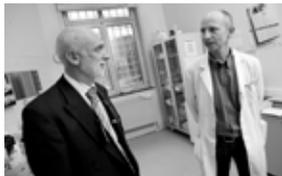
Habiter au sein d'une prison, ce doit être une expérience particulière...

C'est vrai. Mais c'est lié au statut du directeur de prison au 19^e siècle: les transports et les moyens de communication étant alors très limités, il habitait sur place. C'est aujourd'hui plus rare, même si c'est encore le cas, à Saint-Gilles, à Merksplas... J'appartiens à cette dernière génération. Quand je suis arrivé en 1979, j'avais 27 ans. J'étais jeune marié, ça tombait plutôt bien. Les enfants ont grandi en prison. Pour les goûters d'anniversaire, les petits copains

trouvaient très amusant de venir "au château".

Ressentez-vous les conséquences de la surpopulation carcérale?

Louvain-Centrale est essentiellement une maison de peine. On ne fonctionne jamais en surcapacité: le nombre de places équivaut chez nous au nombre de détenus. Depuis 1984, à cause de la surpopulation, on héberge 50 détenus en attente de jugement de la prison de Saint-Gilles. Ce sont tous des étrangers sans droit de séjour et qui n'ont pas, ou très





peu, de visites. Ils ont un régime à part, adapté au fait qu'ils restent très peu de temps dans nos murs, de quelques semaines à quelques mois. Ils sont à 3 ou 4 dans des cellules doubles de 18 mètres carrés. Mais ils n'ont que très peu d'affaires personnelles.

Louvain-Centrale héberge surtout des détenus de longue durée...

Oui. Les 300 condamnés définitifs sont notre population spécifique. Ce sont pour la plupart de très lourdes peines pour homicides, assassinats, tentatives de meurtre... Il y a parmi eux un groupe de récidivistes qui ont déjà une longue expérience de la prison. On a aussi 40 à 50 étrangers en séjour illégal qui seront rapatriés dans leur pays d'origine au terme de leur peine, essentiellement pour trafic de drogue et d'être

humains. On a un dernier groupe de 40 à 50 pédophiles. Trois prisons en Flandre, dont la nôtre, ont été chargées en février 1997 par le ministre de la Justice, Stefaan De Clerck, de mettre au point un projet-pilote pour cette catégorie spéciale de condamnés en termes d'accueil, de recherche, de reclassement...

Comment gérez-vous les longues détentions?

On a instauré un régime particulier qui permet de les gérer de manière humaine. Ainsi, chaque détenu condamné se voit désigner, dès le début de son incarcération, une cellule individuelle particulière. Ce principe "un homme-une cellule" permet d'accorder une certaine intimité, une certaine vie privée aux détenus qui purgent une longue peine. Mais la caractéristique la plus importante de

Louvain-Centrale, c'est le régime "portes ouvertes" pour les condamnés.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie?

Cela veut dire que pendant une grande partie de la journée, les cellules restent ouvertes et que les détenus peuvent circuler librement à l'intérieur des sections. On démarre à 6 heures du matin. Ceux qui ont un travail se rendent dans les ateliers à 7 heures. Les portes restent ouvertes jusqu'à 11h45. C'est alors l'appel -on compte les détenus- et la distribution des repas en cellule, pour permettre au personnel de dîner. A 12h30, les travailleurs repartent aux ateliers et les autres restent en cellule jusqu'au changement d'équipe du personnel, à 14 heures. Les portes sont de nouveau ouvertes jusqu'à 15h15, à la fin

Prix de la Citoyenneté 2010



du travail. On refait l'appel et on rouvre les portes pour le préau, les sports collectifs... A 17 heures, retour en cellule pour tout le monde pour le souper. Les portes sont ensuite de nouveau ouvertes de 18 heures à 20 heures¹⁰. Ce système connaît ses limites. Il ne serait pas praticable avec des sections de 100 détenus. Ce ne serait pas gérable pour les agents pénitentiaires. La surpopulation carcérale à Louvain-Centrale signifierait pour moi la fin du régime 'portes ouvertes'.

Quels sont les effets bénéfiques de ce système?

En pratique, on constate beaucoup moins d'agressions. Il y a encore des bagarres entre détenus, évidemment, mais en comparaison avec d'autres prisons où ils restent majoritairement en cellule, cela se passe beaucoup moins. La mise au cachot est d'ailleurs beaucoup moins utilisée ici que dans d'autres établissements pénitentiaires. Autre effet du régime « portes ouvertes » : les détenus et le personnel ne sont pas deux groupes qui se font face. Les uns qui sont obligés d'être ne sont pas contre les autres qui y travaillent: ils se côtoient plutôt au sein des sections. A

Louvain-Centrale, on porte une attention aux détenus en tant que personnes. Cela a toujours été central ici.

Vous connaissez chacun des 350 détenus?

Oui. Peut-être un peu moins qu'avant parce que j'ai du travail à d'autres niveaux. Mais je mets un point d'honneur à savoir ce qui se passe dans mon établissement pénitentiaire. On parle beaucoup de management dans le secteur de la justice depuis quelques années. OK, mais limiter un directeur de prison à un manager, c'est une erreur. Je me vois plutôt comme un bourgmestre. Quand il se passe quelque chose de grave dans une Commune, c'est toujours lui

qu'on interroge à la télévision. C'est aussi le cas dans une prison. Il est évident qu'elle doit être bien gérée, comme une Commune, mais je dois savoir ce qui s'y vit, connaître les détenus, être proche du personnel et pas simplement donner des directives depuis mon bureau.

Un très grand nombre de détenus de Louvain-Centrale ont un travail...

C'est vrai. Il y a une catégorie de détenus qui ne souhaitent pas travailler parce qu'ils suivent des études ou, c'est moins fréquent, parce qu'ils disent ne pas avoir besoin d'argent. Mais ici, 70 pc des condamnés ont un travail et 90 pc de ceux qui demandent un

job en obtiennent un. Quand on purge une longue peine, le travail est très important, ne fût-ce que pour occuper le temps. Le travail donne une structure à la journée de détention et permet aussi d'obtenir un petit revenu financier. La plupart des détenus n'ont pas d'argent qui arrive de l'extérieur.

Peut-on évaluer l'efficacité du régime « portes ouvertes » sur la récidive?

En Belgique, on ne dispose pas d'études statistiques sur la récidive. On sait seulement que les meurtriers récidivent heureusement très rarement pour des faits de même nature. Mais la sortie après une longue peine reste très difficile. Il arrive souvent que des



Guido Verschueren, un directeur à l'écoute des détenus et de son personnel.



Prix de la Citoyenneté 2010



La bibliothèque gérée par les détenus.

ex-détenus ne trouvent pas tout de suite leur voie parce qu'ils doivent affronter des problèmes auxquels ils ne s'attendaient pas. Et l'accumulation de revers peut suffire à les déstabiliser. Ils risquent alors d'emprunter à nouveau une mauvaise direction.

Outre la sanction, à quoi peut servir un long séjour en prison?

Vous ne m'entendez jamais prétendre qu'on rend les gens meilleurs en prison. Je n'y crois absolument pas! Mais si on réussit à ce que des personnes en ressortent au terme d'une longue période de détention sans trop de ressentiments et sans trop de rancunes, c'est déjà ça... Il faut essayer d'utiliser ce temps de détention

pour faire quelque chose d'utile à la réinsertion, en donnant aux détenus la possibilité d'étudier et en leur permettant de saisir d'autres chances. Des gens découvrent parfois en prison qu'ils ont des compétences. Ils réussissent dans un sport, dans le théâtre, dans une formation... Ce qu'ils n'avaient jamais fait avant la prison. La détention ne peut pas être du temps perdu; puisque la peine de prison existe, il faut faire en sorte qu'elle serve à quelque chose.

C'est aussi intéressant pour la société dans laquelle ils retourneront un jour, tôt ou tard...

Evidemment! Une approche humaine des détenus en prison, c'est tout bénéfique pour la société et la



Un détenu a confectionné un cœur pour les alliances du prochain mariage qui sera célébré dans la prison.



La fenêtre de la bibliothèque.

sécurité. J'en suis fermement convaincu. Si on enferme les gens comme des animaux, ce seront encore des bêtes quand ils ressortiront. Je ne veux en aucun cas minimiser le caractère horrible des faits que les détenus ont commis -et je sais de quoi je parle- mais même s'ils ont tué, même s'ils ont violé des enfants, ils méritent d'être traités dans le respect de la dignité humaine.

Que représente pour vous le Prix de la Citoyenneté de la Fondation P&V ?

J'étais surpris qu'on vienne me trouver. J'en suis fier mais je le prends surtout comme une reconnaissance du travail qui est mené à Louvain-Centrale. Quand on parle des prisons dans



La distribution des repas se fait dans chaque aile. Les détenus mangent chacun dans leur cellule.

l'actualité, c'est trop souvent de façon négative. On ne connaît pas assez les efforts qui sont menés sur le terrain, et pas seulement ici. Mais ce n'est pas une tâche facile.

Louvain - Centrale

Geldenaaksevest 64
3000 Louvain
Tél.: 016/31 03 50
Fax : 016/31 03 61

Prix de la Citoyenneté 2010



La salle aménagée pour les visites des enfants des détenus.

Une salle de musique est aménagée dans les caves.

L'intérieur d'une cellule. Elles sont toutes individuelles.





*Les boîtes aux lettres destinées
aux différents cultes.*

*L'entrée de la prison
Centrale de Louvain*



Le petit magasin de la prison





La salle de contrôle, le coeur de la prison.

Prix de la
Citoyenneté 2010



Louvain - Centrale

La Prison Centrale de Louvain, mieux connue sous le nom de Louvain-Centrale, existe depuis exactement 150 ans. Ce sont principalement des détenus purgeant une longue peine qui y séjournent et pour lesquels un régime particulièrement adapté à la détention de longue durée a été mis au point. Guido Verschueren en est le directeur depuis 1979. La politique qu'il a menée ces dernières décennies avec l'aide de ses collaborateurs peut se résumer en trois grands principes.

29

Le respect de la dignité humaine

Le dialogue avec les détenus occupe une place centrale : les détenus peuvent mettre des mots sur ce qui les préoccupe et sont pris au sérieux. Leur bien-être est également un élément important de la politique menée, avec comme caractéristique principale le régime « portes ouvertes ». Pour la grande majorité des condamnés, les portes des cellules restent ouvertes la majeure partie de la journée. Ils peuvent se déplacer librement dans l'aile de leur cellule et se rendre dans celles des autres détenus. Louvain-Centrale veut également encourager la poursuite des liens affectifs des détenus avec leurs familles et leurs amis. Toutes sortes d'initiatives sont prises pour que les visites puissent se dérouler dans des conditions humaines.

Une détention faisant sens

Les détenus de Louvain-Centrale suivent le mode de vie du monde extérieur, avec un travail ou une formation en journée et des temps libres. La prison organise elle-même des ateliers et encourage également des entreprises et organismes extérieures à travailler à l'intérieur de la prison. Les formations permettent d'approfondir les aptitudes de base des détenus ou les préparent au marché de l'emploi, ce qui contribue à une réinsertion réussie. L'établissement pénitentiaire offre également un large éventail de loisirs (sport, détente, culture, formation), stimulant l'implication active des détenus. Ceux-ci sont amenés à faire des choix et sont encouragés à prendre des responsabilités dans l'organisation de leurs activités. Cette structure entre travail, formations et loisirs leur permet de traverser avec moins de problèmes une période de détention de plusieurs années et est pertinente au regard de leur vie ultérieure en liberté, où l'on attendra d'eux qu'ils mènent également une vie structurée et autonome.

L'implication de la société

Louvain-Centrale essaie d'associer au maximum le monde extérieur à ce qui se passe derrière les murs de la prison. D'une part, pour maintenir le lien avec la société, à laquelle ils feront un jour ou l'autre à nouveau partie. Et d'autre part, pour améliorer l'image qu'ont généralement les détenus afin qu'ils puissent compter sur un meilleur accueil après leur libération. Des services externes ont la possibilité de développer leurs activités dans l'enceinte de la prison (l'ONEM, l'enseignement fondamental, la bibliothèque communale, ...). Des bénévoles rendent visite aux détenus, des citoyens jouent avec des détenus dans des pièces de théâtre ou participent à des matches de football, de volleyball ou à des tournois contre les équipes internes. Toutes ces rencontres entre citoyens libres et citoyens incarcérés constituent des ballons d'oxygène et ouvrent des perspectives. Ou comme disait un ancien détenu dans la brochure retraçant les 150 ans de Louvain-Centrale : *"Le monde extérieur est une fenêtre sur l'avenir."*



La salle de fitness.



*Un terrain de football est aménagé dans le préau.
Chaque dimanche une équipe extérieure
affronte l'équipe des détenus.*





Cours de gestion.



Des dentistes soignent les détenus dans la prison.



La salle de cours permet aux détenus de suivre des formations par internet.



Une borne informatique de la VDAB est accessible pour les recherches d'emploi.



Deux chambres sont aménagées pour permettre aux détenus de passer, 4 fois 2 heures par mois, avec leur amie ou épouse.



- Des entreprises extérieures offrent du travail aux détenus. Confection de câbles électriques.
- La buanderie forme les détenus qui vont sortir. Chaque détenu porte ses vêtements personnels.
- L'atelier de menuiserie. Fabrication de chaises pour la prison.



Formation en maçonnerie.



5 détenus travaillent à la cuisine.

Prix de la Citoyenneté 2010

L'ARTISTE

Fabienne Claesen

Fabienne Claesen a étudié l'architecture d'intérieur à Saint-Luc à Bruxelles, où elle a terminé ses études en 1981.

Ensuite, elle a entamé une formation de sculpture en céramique à l'Académie de Boitsfort. Elle expose depuis 1994 dans des galeries de Belgique, de France, des Pays-Bas, d'Autriche et de Suisse.

Elle expose chez C. Legrand à Paris, Capazza à Nançais, Sassi-Milici à Cannes et chez d'Haudrecy à Knokke et Petit Montmartre à Bruxelles.

www.ceramic-fabienne-claesen.be

« Un besoin, exprimer sans paroles ce que je vois et ressent, avec passion, et donner du rêve aux autres »

Fabienne Claesen a toujours été fascinée par la terre, habitée par la nécessité de la pétrir, de lui donner forme. Après avoir étudié et travaillé comme architecte d'intérieur, élevé 3 enfants, elle se consacre corps et âme à sa passion : la sculpture.

La maison-atelier de l'artiste est peuplée d'êtres de terre, filiformes et intemporels ; les murs sont recouverts de tableaux de céramique, véritables microcosmes de son univers intérieur; un peu partout, rangés sur des étagères ou des tables, des objets et des morceaux de terre recouverts d'engobes, d'émail, des essais techniques, des oeuvres en gestation.

C'est avec ses mains que Fabienne Claesen donne naissance à ses sculptures, elle façonne la terre, la transforme et l'explore jusqu'à ses limites. Elle joue avec la fragilité, les cassures, les déchirures et les failles de la matière.

Elle donne ainsi vie, âme et émotion à des hommes, femmes ou couples intemporels et universels. Généralement debout, ancrés dans le sol, ils se dressent sur des pieds énormes et s'élèvent vers le haut. Tout est verticalité, tension, fragilité. Les jambes, le tronc, le cou et la tête sont allongés au maximum, les bras sont esquissés à l'engobe sur le corps tels des tatouages.

La texture de la surface est fêlée, déchirée, torturée comme une peau martyrisée aux cicatrices laissées par la vie et ses souffrances. Les sculptures sont généralement peintes ; du foncé sur de la matière claire et du blanc sur du noir afin d'augmenter les contrastes et les contradictions.

Sabine Verhelst



LE PHOTOGRAPHE

Frédéric Pauwels



Prix de la
Citoyenneté 2010

La Fondation P&V a demandé à Frédéric Pauwels de réaliser un reportage photographique sur les deux lauréats du Prix de la Citoyenneté 2010, ses photos illustrent cette publication.

Né en 1974 à Anderlecht, Frédéric Pauwels fait de la photographie son métier: Il rend compte des situations qui le touchent. Les photographies en noir et blanc de Frédéric cherchent à stimuler la réaction du spectateur en proposant des images « décalées » différentes de celles, immédiates, sensationnelles que proposent habituellement les médias.

Il collabore régulièrement avec plusieurs journaux et magazines comme Le Vif-L'Express, Le Matin, La Libre Belgique, Le Soir, The Bulletin...

Depuis 2003, il est membre de LUNA, un collectif international de photographes socialement engagés et responsables qui mettent en lumière des situations peu connues d'un monde empreint d'humanité.

La photographie pour Frédéric est la mémoire de ce qu'il vit, une manière de vivre et tout simplement une arme contre l'indifférence.

www.fredericpauwels.be



*La photographie
dénonce mieux
que des mots !*





FONDATION P&V

*émancipation participation
citoyenneté solidarité*

Cette publication a été
réalisée par la Fondation P&V
à l'occasion de la Remise du
Prix de la Citoyenneté 2010.

Coordination:

Marnic Speltdoom et
Sabine Verhelst

Rédaction:

Mark Elchardus, Annick Hovine,
Laurence Boyv, Guido Verschueren
et Sabine Verhelst

Mise en page:

Marijke Van de Voorde

Photos:

Frédéric Pauwels

Halles des Tanneurs
Bruxelles
30 novembre 2010

Fondation P&V
Rue Royale 151
1210 Bruxelles
Tél. : 02/250 91 24
Email : fondation@pv.be

www.fondationpv.be

